

Monsieur Olivier VÉRAN
Ministre des Solidarités
et de la Santé
14 avenue Duquesne
75350 Paris SP 07

Paris, le vendredi 10 décembre 2021

Réf. : PCDG/GL/DDG/L21-12.06

Monsieur le Ministre,

Les personnels médico-sociaux se mobilisent une fois encore pour une reconnaissance de leurs métiers à la hauteur de leur engagement. En tant que Présidentes et Présidents de Conseils Départementaux nous nous associons pleinement aux revendications de ces professionnels qui s'estiment légitimement « oubliés du Ségur ».

Pénurie de personnels, inégalités de traitement entre les professionnels, manque de reconnaissance du rôle social de ces derniers, évolution de carrière peu lisible, épuisement des équipes travaillant à domicile ou en établissement... Malgré des alertes répétées sur les tensions dans les structures et services des champs du médico-social, du social et de la santé, les réponses des pouvoirs publics ne sont pas à la hauteur de la crise croissante que connaît le secteur.

Dès le début de la crise sanitaire, et encore aujourd'hui, les travailleurs sociaux ont été et sont encore en première ligne. Ils se sont occupés d'accompagner, d'aider, d'insérer, d'éduquer ou de soutenir les 10 millions de citoyens les plus fragiles de notre société française, personnes âgées ou en perte d'autonomie, bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) sur le chemin de l'emploi, personnes en situation de handicap, sans-abri, jeunes suivis par les services de prévention spécialisée ou qui souffrent de troubles du comportement, sans-papiers... Ils ont accompli leurs missions avec abnégation sans réelle visibilité ni véritable reconnaissance de la part du Gouvernement.

Au contraire, certaines réformes ou projets de réformes viennent fragiliser tout un secteur professionnel pourtant essentiel à la cohésion de notre nation en instituant notamment un phénomène délétère et dangereux de logiques concurrentielles entre établissements et services, mettant à mal tous les efforts faits pour parvenir à une meilleure attractivité de ces métiers :

- rupture d'égalité entre salariés avec l'application partielle du SEGUR,
- projet SERAFIN-PH (Services et Établissements Réforme pour une Adéquation des Financements aux parcours des Personnes Handicapées), instaurant la tarification à l'acte dans le secteur médico-social qui ne peut conduire qu'à une segmentation des prestations totalement contraire à la considération de la personne dans sa globalité. Les conséquences

néfastes de cette tarification à l'acte sur le secteur sanitaire nous interrogent sur l'opportunité de la généraliser au secteur médico-social.

- projet de fusion des deux conventions collectives du secteur médico-social sans garantie de maintien des droits acquis, faire converger les conventions collectives ne doit pas signifier les niveler par le bas.

En tant que Présidentes et Présidents de Conseils Départementaux, nous attendions du Ségur de la Santé une reconnaissance de leurs métiers à la hauteur de leurs engagements. N'oublions jamais qu'ils sont des garants de la cohésion sociale, parfois au détriment de leur vie personnelle et de leur sécurité. On ne peut pas abandonner aussi rapidement celles et ceux qui ont permis à notre pays de continuer à fonctionner en prenant soin des plus fragiles. Monsieur le Ministre, c'est inenvisageable.

Nous sommes convaincus de l'importance de ces professionnels pour la cohésion de notre société. Néanmoins, cette conviction peine à trouver une déclinaison territoriale satisfaisante. Nous constatons sur le terrain de fortes contradictions entre la réalité, les discours et le déploiement concret du Ségur de la Santé dans nos Départements déjà fragilisés. La reconnaissance du secteur social et médico-social tarde à se traduire par des politiques de solidarité et de santé concrètes et ambitieuses.

L'absence d'approche globale de votre stratégie crée une iniquité inacceptable qui ne fait qu'aggraver des situations déjà précaires. Nous vous incitons donc à prendre la mesure de la gravité de la situation et des revendications légitimes de ces professionnels qui ont besoin de reconnaissance et de soutien de la part de la Nation tout entière, afin qu'une réponse satisfaisante puisse être apportée rapidement à toutes celles et ceux qui se mobilisent au quotidien, et encore plus dans cette période de crise sanitaire, pour les plus fragiles de nos concitoyennes et concitoyens.

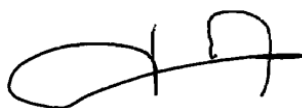
Nous vous prions d'agréer, monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.



Jean-Luc GLEYZE
Président du Département de la Gironde
Secrétaire général de l'ADF
Président du Groupe de Gauche de l'ADF



Hélène SANDRAGNÉ
Présidente du Département
de l'Aude



Christian COAÏL
Président du Département
des Côtes-d'Armor



Germinal PEIRO
Président du Département
de la Dordogne



Jean-Luc CHENUT
Président du Département
d'Ille-et-Vilaine



Sophie BORDERIE
Présidente du Département
du Lot-et-Garonne



Fabien BAZIN
Président du Département
de la Nièvre



Jean-Claude LEBLOIS
Président du Département
de la Haute-Vienne



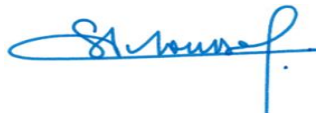
Xavier FORTINON
Président du Département
des Landes



Sophie PANTEL
Présidente du Département
de la Lozère



Christophe RAMOND
Président du Département
du Tarn



Stéphane TROUSSEL
Président du Département
de Seine-Saint-Denis



Michel MÉNARD
Président du Département
de Loire-Atlantique



Chaynesse KHIROUNI
Présidente du Département
de Meurthe-et-Moselle



Michel WEILL
Président du Département
du Tarn-et-Garonne